Céréales ➜ Le plan des organisations céréalières face à la baisse des prix provoquée par l'abondance des récoltes et l'effet dollar.

Tout faire pour exporter au maximum

La quantité et la qualité sont bien au rendez-vous sur le marché céréalier français, mais pas les prix, malheureusement. A cela, deux raisons.

D'une part, les récoltes dans l'UE à 25 sont abondantes, à l'opposé de ce qui s'est passé en 2003. D'autre part, alors que le cours mondial du blé (prix du blé américain Soft Red Winter départ du Golfe du Mexique, exprimé en dollars) est redevenu un cours de référence en Europe, la parité euro-dollar est extrêmement pénalisante. Le cours mondial s'élevait à près de 136 $/tonne le 8 septembre et, par osmose, la cotation du blé français au départ de Rouen s'établissait à 136,5 - 139,50 $/t, selon la qualité. Mais avec un taux de change de 1 € pour 1,20 $, c'est-à-dire 0,83 euro par dollar, cela équivalait à 113,5/116 €/tonne seulement. Avec un taux de change de 1 € pour 1,10 $ (c'est à dire 0,91 euro par dollar), ç'aurait été 11 € de plus.

Si elles n'ont aucune emprise sur la parité euro-dollar, les organisations professionnelles céréalières ont en revanche des cartes à jouer pour tenter d'obtenir une meilleure orientation des prix.

L'une d'elles consiste à faire pression sur la Commission européenne pour qu'elle accorde des restitutions à l'exportation, de façon à désencombrer le marché. C'est indispensable en tout premier lieu pour vendre sur pays-tiers nos surabondantes orges fourragères et des excédents de maïs qui s'annoncent inhabituellement élevés. Ni les prix des origines Mer Noire dans le premier cas, ni ceux des Etats-Unis dans le second ne permettent d'aborder le marché mondial sans ces restitutions. Or, jusqu'à conclusion d'un nouvel accord à l'OMC qui viendrait à les interdire, la Commission européenne a complètement le droit d'utiliser ce levier. Et elle est d'autant plus fondée à le faire que la parité actuelle euro/dollar donne à nos concurrents mondiaux un avantage de compétitivité tout à fait artificiel.

Les restitutions, un levier doublement légitime

Outre ce lobbying pour l'attribution de restitutions, les organisations céréalières accentuent leur travail de promotion du blé français dans les pays-tiers importateurs et, tout particulièrement, dans les principaux d'entre eux : l'Egypte, la Chine et les Etats du Maghreb. Plus ces pays consommeront de blé français cette campagne, plus les cours auront tendance à décoller par rapport aux niveaux actuels.

Déjà, il n'a pas été négligeable pour le marché que l'Egypte achète plus de 900 000 tonnes de notre blé depuis le début de la campagne. Par deux fois, d'ailleurs, les offres françaises ont été retenues alors qu'elles étaient supérieures de 0,50 €/tonne au prix proposé par la concurrence américaine. Le fait mérite d'être souligné puisque, il y a quelques années, notre blé ne pouvait se vendre en Egypte, même à qualité égale, qu'à 5-10 $ de moins la tonne que celui de la concurrence. Désormais, ils l'ont déclaré lorsque M. Gaymard s'est rendu chez eux en avril dernier accompagné des responsables de France Export Céréales*, les égyptiens ont pleinement confiance dans la qualité du blé français. Cet atout peut nous fonder à espérer que nos ventes se rapprochent durant cette campagne des 2 555 000 tonnes atteintes lors de la campagne 2002/2003.

Les résultats des efforts de promotion développés en Chine seront eux aussi particulièrement déterminants pour la tenue du marché. Il s'agit d'exporter aux chinois des volumes de blé significatifs, après avoir réussi à leur faire apprécier notre orge de brasserie.

Récemment, les dirigeants de France Export Céréales étaient à nouveau à Pékin à ce sujet. Les Services économiques attachés à l'Ambassade de France travaillent également très activement sur ce dossier, qui pourrait être abordé avec les autorités chinoises par le Président de la République à l'occasion de sa visite en Chine en octobre. Cependant, la partie n'est pas simple. Même si sa qualité confère au blé français de bons atouts, d'autant plus que celle du blé américain aura régressé en 2004, la cherté actuelle du transport maritime rend encore plus pénalisant le handicap de distance dont pâtit la France.

Des actions de promotion en chaîne

Simultanément, il importe de conforter nos débouchés -traditionnellement élevés- dans les trois pays du Maghreb, où les blés de Mer Noire nous font plus ou moins durement concurrence. Des séminaires sont prévus dans quelques semaines en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Le but est d'y présenter les résultats qualitatifs de notre récolte 2004 aux importateurs et opérateurs de la meunerie, de la semoulerie et de la boulangerie, tandis que des actions plus techniques (formation de meuniers, de boulangers) sont prévues sur le reste de l'année céréalière. Faire valoir l'argument « qualité » est d'autant plus important que, cette année, la Russie et, surtout l'Ukraine, ont plus de mal à rivaliser, compte tenu de leurs conditions de récolte.

S'il faut exporter au maximum pour accrocher des cours plus élevés, il faut aussi, dans le même souci, que l'Europe consomme le plus possible ses céréales et évite donc d'importer. Le regain d'importation de Produits de Substitution des Céréales auquel l'on avait assisté l'année dernière, en raison des prix des grains dans l'U.E., ne devrait pas se perpétuer cette année.

Reste la question des importations de céréales fourragères de Mer Noire dans le sud de le l'Europe. D'une part, même en progression, les récoltes de la Russie et de l'Ukraine n'ont pas atteint les proportions record de 2001 et 2002. D'autre part, après avoir trop exporté en 2002-2003 et avoir réalisé une récolte catastrophique l'année dernière, les autorités agricoles des deux pays commencent à comprendre, semble-t-il, l'utilité d'une politique de stockage public. Les responsables céréaliers français ne manquent pas d'attirer leur attention à cet égard sur la nécessité de tels stocks pour pouvoir approvisionner régulièrement les industries de transformation de céréales qu'elles ambitionnent de développer.

La suite dira quels seront les résultats de toutes ces démarches professionnelles sur la situation du marché. Mais, au-delà, il ne faut pas l'oublier, des facteurs imprévisibles peuvent modifier radicalement le contexte. Que la Chine importe durant cette campagne 15 Mt de blé au lieu de 7, comme certains en font l'hypothèse, et le panorama sera très différent. Idem si la récolte australienne, qui alimente le marché mondial à partir de janvier, devait subir une sécheresse telle que ce pays en connaît chroniquement.

PAGE REALISEE PAR L'AGPB-CEREALIERS DE FRANCE

** Organisme créé à l'initiative de l'AGPB pour promouvoir la qualité du blé français sur le marché mondial. Un bureau de France Export Céréales à été ouvert au Caire en août 2000. D'autres bureaux sont installés à Pékin, Casablanca et Varsovie.*